



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 20 SEPTEMBRE 2016, À 19H, À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-CONSTANT SITUÉ AU 147 RUE ST-PIERRE À SAINT-CONSTANT.

Sont présents :

Monsieur Michel Béland, président et représentant de Sainte-Catherine
Monsieur Jean-Claude Boyer, vice-président et représentant de Saint-Constant
Monsieur Christian Ouellette, administrateur et représentant de Delson
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Gestrans
Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations, Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Michel Béland agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 septembre 2016;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 août 2016;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'août 2016;
- 1.4. Adoption du règlement 08-2016 Retour de l'arrêt William / Nazareth au débarquement (Duke / William);
- 1.5. Adoption du règlement 09-2016 Modification du tracé du circuit 35 et ajout de taxibus sur réservation;
- 1.6. Amendement de la résolution 2016-027 Autorisation de signature du contrat de taxi;
- 1.7. Ajout de frais au mandat de STANTEC relatif à l'ingénierie détaillée pour l'installation de panneaux à messages variables dans les stationnements incitatifs de Candiac, Chambly, Delson et La Prairie;
- 1.8. Autorisation d'appel d'offres en génie civil et télécommunication;
- 1.9. Achat de panneaux à messages variables pour le stationnement incitatif de Delson;
- 1.10. Soumission de candidatures d'un représentant des usagers des services de transport collectif;
- 1.11. Avis de motion - Projet de règlement 10-2016 Surplus relatif au financement métropolitain confirmé 2015;
- 1.12. Politique contractuelle du CIT Roussillon;
- 1.13. Avis de motion - Projet de règlement 11-2016 Ajout de départ au TCV2;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 16 août 2016;
- 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
- 2.3. Suivi refonte du réseau local;

3. Finances :

- 3.1. La situation financière au 31 août 2016;



4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'août 2016;
5. Bienvenue aux usagers
6. Correspondance :
 - 6.1. Correspondance reçue :
 - 6.1.1. MTQ - 2016-07-26/réf. : Programme d'aide aux immobilisations de la Sofil : Enveloppes disponibles au CIT Le Roussillon après transferts,
 - 6.1.2. Ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des transports du Québec - 2016-08-15/réf. : Ajustement de la subvention à l'exploitation pour l'année 2015;
 - 6.2. Correspondance envoyée :
 - 6.2.1. Monsieur Paul Côté, Comité de transition - 2016-09-06/réf. : Contrat de taxi en vigueur;
7. Ajouts à l'ordre du jour :
 - 7.1
 - 7.2
 - 7.3
8. Varia :
 - 8.1
 - 8.2
 - 8.3
9. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire
10. Levée de l'assemblée.

1.1 2016-095 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à: L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 septembre 2016 avec l'ajout des points suivants :

- 7.1 Acquisition de supports Allostam pour les abribus de Sainte-Catherine;
- 7.2 Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif des usagers;
- 7.3 Souper de Noël du comité consultatif des usagers;
- 7.4 Partage des coûts de la publicité des services offerts par Tarso aux usagers des CIT Le Richelain et Roussillon;
- 7.5 Appui à la ville de Delson pour la négociation de cases additionnelles allouées aux usagers du stationnement incitatif Georges-Gagné;
- 7.6 Avis de motion projet de règlement 12-2016 Ajout d'un arrêt sur la Montée St-Régis à Saint-Constant;
- 8.1 Jeton de présence des membres du CIT Roussillon;
- 8.2 Modification de la desserte du circuit 35;

Et le retrait du point suivant :

- 1.12 Politique contractuelle du CIT Roussillon;

ADOPTÉE

1.2 2016-096 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 AOÛT 2016

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette



Et résolu à: L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 août 2016 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2016-097 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'AOÛT 2016

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe présente les comptes à payer du mois d'août 2016.

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à: L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois d'août 2016 au montant total de 622 469,39 \$ telle que présentée au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2016-098 ADOPTION DU RÈGLEMENT 08-2016 RETOUR DE L'ARRÊT WILLIAM / DUKE AU DÉBARQUEMENT (NAZARETH / OTTAWA)

CONSIDÉRANT que les travaux du projet Bonaventure sont presque complétés;

CONSIDÉRANT que les véhicules du CIT Roussillon desservant le terminus centre-ville pourront, sous peu, reprendre leur circuit habituel;

CONSIDÉRANT que l'arrêt situé à l'intersection des rues Duke et William, supprimé durant la période des travaux peut désormais être remis à l'horaire;

CONSIDÉRANT qu'une analyse sera complétée afin de valider la faisabilité d'offrir également l'arrêt à l'intersection des rues Nazareth et Ottawa lors des retours;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 08-2016 établissant la remise en service de l'arrêt Duke/William pour le service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 2016-099 ADOPTION DU RÈGLEMENT 09-2016 MODIFICATION DU TRACÉ DU CIRCUIT 35 ET AJOUT DE TAXIBUS SUR RÉSERVATION

CONSIDÉRANT que lors de la refonte des circuits locaux, la desserte du circuit 35 a été modifiée;

CONSIDÉRANT que la nouvelle desserte du circuit 35 ne répond pas aux besoins des usagers du circuit puisqu'elle ne se rend plus au stationnement incitatif Georges-Gagné;

CONSIDÉRANT que le trajet alternatif proposé aux usagers est peu convivial et allonge considérablement leur temps de transport;

CONSIDÉRANT que le circuit 35 sera modifié afin de se rendre au stationnement incitatif Georges-Gagné;

CONSIDÉRANT que le circuit de taxibus T30 mis en place lors de la refonte des circuits locaux est offert du lundi au vendredi uniquement;

CONSIDÉRANT les demandes d'usagers pour que ce circuit soit également offert durant la fin de semaine;

CONSIDÉRANT que dix (10) départs du taxibus T30 seront offerts sur réservation les samedis et les dimanches;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 09-2016 établissant la modification du tracé du circuit 35 ainsi que la mise en place d'un service de taxibus sur réservation durant la fin de



semaine pour le service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 2016-100 AMENDEMENT DE LA RÉSOLUTION 2016-027 AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE TAXI

CONSIDÉRANT que l'entente en vigueur pour la desserte en taxibus de certains circuits du CIT Roussillon a été signée le 15 mars 2016 pour une durée d'un (1) an;

CONSIDÉRANT que cette convention n'incluait pas les circuits de taxibus T30, T41 et T42 ajoutés lors de la refonte des circuits locaux;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon d'autoriser l'ajout de la rémunération des courses ci-haut mentionnées à l'entente en vigueur;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-027 autorisant la signature d'une nouvelle convention de taxi alors qu'une convention était déjà en vigueur;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'amender la résolution 2016-027 autorisant la signature d'un nouveau contrat de taxi afin de plutôt inclure les circuits de taxibus T30, T41 et T42 à la convention de taxi en vigueur, laquelle a été signée le 15 mars 2016 pour une période d'un an.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.7 2016-101 AJOUT DE FRAIS AU MANDAT DE STANTEC RELATIF À L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES DANS LES STATIONNEMENTS INCITATIFS DE CANDIAC, CHAMBLY, DELSON ET LA PRAIRIE

CONSIDÉRANT la résolution 2016-005 qui octroie un mandat à la firme Stantec pour la mise en place de 11 panneaux à messages variables dans les stationnements incitatifs de La Prairie, Candiac, Delson et Chambly;

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon a autorisé de défrayer un montant de 16 560 \$ du montant total de 112 000 \$;

CONSIDÉRANT que la clarification des exigences de l'AMT a nécessité plus que 2 rencontres;

CONSIDÉRANT que l'étape de la collecte de données a requis la production de plans et plusieurs collectes de données sur le terrain par Stantec;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon a aussi demandé à Stantec par le biais de la résolution 2016-053 d'inclure dans le mandat les travaux et les acquisitions requises pour le chauffage d'un (1) abribus au stationnement de Delson;

CONSIDÉRANT la demande d'ajustement d'honoraires de Stantec au montant de 2 580 \$ plus les taxes applicables afin de pouvoir compléter son mandat;

CONSIDÉRANT que le montant prévu au PQI est suffisant pour absorber ces honoraires supplémentaires;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu : L'unanimité

D'autoriser les ajustements d'honoraires de Stantec au montant de 2 580 \$ plus les taxes applicables.

D'autoriser le président à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



1.8 2016-102 AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES EN GÉNIE CIVIL ET TÉLÉCOMMUNICATION

CONSIDÉRANT la résolution 2016-005 qui mandate la firme d'ingénierie Stantec pour l'élaboration des plans et devis pour la mise en place de 11 panneaux à messages variables dans 4 stationnements incitatifs;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon a aussi demandé à Stantec d'inclure dans le mandat les travaux et les acquisitions requises pour le chauffage d'un (1) abribus au stationnement de Delson;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-103 qui octroie le contrat d'achat et d'installation de deux (2) panneaux à messages variables au stationnement incitatif de Delson;

CONSIDÉRANT les plans et devis élaborés par Stantec portant le numéro DELSON_158600141300_EL_VR_00 pour les travaux de génie civil et électrique des infrastructures requises pour le fonctionnement des panneaux à messages variables et les achats et les infrastructures nécessaires pour les chauffages d'un (1) abribus;

CONSIDÉRANT que les coûts estimés des travaux sont de l'ordre de 75 000 \$ et sont prévus au PQI du CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que la ville de Candiac offre, sans frais, ses services de maître d'oeuvre aux CIT Le Richelain, Roussillon et CRC pour effectuer la rédaction du cahier des charges et de la gestion du processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que la surveillance de la réalisation des travaux sera faite par Stantec;

CONSIDÉRANT que l'AMT est favorable avec le projet des panneaux à messages variables et que ce dernier prend en charge les frais récurrents d'électricité, d'entretien correctif et préventif, frais de ligne télécommunication et les garanties et sujet à la signature d'une entente ;

CONSIDÉRANT qu'une entente devra être convenue avec l'AMT laquelle spécifiera que le CIT prend en charge les frais récurrents d'électricité, d'entretien correctif et préventif du chauffage des abribus;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du CIT Roussillon de procéder rapidement à l'exécution de ces travaux;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé par : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu : L'unanimité

D'autoriser l'appel d'offres public pour les travaux de génie civil et électrique pour les infrastructures requises pour les panneaux à messages variables et le chauffage des abribus. De mandater les services de maître d'oeuvre, à la ville de Candiac pour l'élaboration du cahier des charges et la gestion du processus d'appel d'offres jusqu'à la réalisation complète des travaux.

Le CIT Roussillon devra autoriser la recommandation de la ville de Candiac pour l'octroi de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

D'autoriser le président à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.9 2016-103 ACHAT DE DEUX (2) PANNEAUX À MESSAGES VARIABLES POUR LE STATIONNEMENT INCITATIF DE DELSON

CONSIDÉRANT la résolution 2016-005 qui mandate la firme d'ingénierie Stantec pour l'élaboration des plans et devis pour la mise en place de 11 panneaux à messages variables dans 4 stationnements incitatifs;

CONSIDÉRANT la résolution 2016-102 qui autorise l'appel d'offres public pour les travaux de génie civil et électrique, pour les infrastructures requises pour le fonctionnement des panneaux à messages variables et les achats et les infrastructures nécessaires pour le chauffage d'un (1) abribus au stationnement de Delson, selon les plans et devis élaborés par Stantec;

CONSIDÉRANT la proposition de la firme EIKEO, en date du 25 juillet 2016, pour l'achat et l'installation des panneaux à messages variables au prix unitaire de 14 234,78 \$ plus les taxes applicables pour un montant total de 28 469,56 \$ (excluant les taxes applicables) cette somme étant prévue au PQI 2016-2020 du CIT Roussillon;

CONSIDÉRANT que cette soumission est en lien avec le résultat de l'appel d'offres de l'agence métropolitaine de transport (AMT) d'avril 2015 selon les mêmes termes et



conditions;

CONSIDÉRANT que le besoin du CIT Roussillon est de deux (2) panneaux à messages variables pour le stationnement incitatif sur son territoire;

CONSIDÉRANT que l'AMT est favorable avec ce projet et que ce dernier prend en charge les frais récurrents d'électricité, d'entretien correctif et préventif, frais de ligne télécommunication et les garanties;

CONSIDÉRANT que ce projet devra faire l'objet d'une entente entre le CIT Roussillon et l'AMT;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu : L'unanimité

D'accepter la soumission de la firme EIKEO, en date du 25 juillet 2016, pour l'acquisition et l'installation de deux (2) panneaux à messages variables au montant unitaire de 14 234,78 \$ plus les taxes applicables, pour un montant total de 28 469,56 \$ (excluant les taxes applicables) cette somme étant prévue au PQI 2016-2020 du CIT Roussillon.

D'autoriser le président à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.10 2016-104 SOUMISSION DE CANDIDATURES D'UN REPRÉSENTANT DES USAGERS DES SERVICES DE TRANSPORT COLLECTIF

CONSIDÉRANT l'appel public de candidatures de membres indépendants lancé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) pour le conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (RTM);

CONSIDÉRANT que deux membres doivent être nommés, soit un représentant des usagers des services de transport collectif et un représentant des usagers du transport adapté;

CONSIDÉRANT que le CIT Roussillon a été invité à soumettre la candidature d'un usager pour le volet transport collectif;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé par : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu : À l'unanimité

De proposer la candidature de Monsieur Jocelyn Vachet, président du comité consultatif des usagers du CIT Roussillon pour siéger au conseil d'administration du RTM, en tant que représentant des usagers des services de transport collectif.

ADOPTÉE

1.11 2016-105 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 10-2016 SURPLUS RELATIF AU FINANCEMENT MÉTROPOLITAIN CONFIRMÉ 2015

Monsieur Christian Ouellette, administrateur et représentant de la ville de Delson, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 10-2016, établissant le retrait des surplus cumulés dans la réserve financière du service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine.

1.12 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 10-2016 POLITIQUE CONTRACTUELLE DU CIT ROUSSILLON

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

1.13 2016-106 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 11-2016 AJOUT DE DÉPART AU TCV2

Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité consultatif des usagers, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 11-2016, établissant la relocalisation de certains départs au terminus Mansfield et l'ajout de départs au terminus centre-ville pour le service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Saint-Constant et Sainte-Catherine.



2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 16 AOÛT 2016

Un premier décompte a permis d'observer qu'une soixantaine d'utilisateurs descendent quotidiennement à l'arrêt William/Duke. D'autres comptages seront effectués au cours des prochaines semaines. Les résultats détermineront la pertinence d'ajouter l'arrêt à l'intersection des rues Nazareth et Ottawa pour le trajet de retour.

L'application Rythmo pour Android a été transmise à Monsieur Michel Béland, président et représentant de la ville de Sainte-Catherine. Ce dernier offre des commentaires mitigés sur l'application. Une version 2.0 est en préparation.

Un article a paru dans le journal Le Reflet au sujet des services offerts par Tarso aux usagers du CIT Roussillon.

De nombreux appels ont été effectués auprès de la direction du Home Depot au Smart Centre de Saint-Constant. Il a été impossible à ce jour d'obtenir l'autorisation nécessaire pour la desserte de cet emplacement. Monsieur Jean-Claude Boyer, vice-président et maire de la ville de Saint-Constant se charge du dossier.

Le plan publicitaire proposé par Boom Montérégie a été refusé par deux AOT et accepté par le CIT Le Richelain conditionnellement à l'acceptation de deux autres organismes. Le CIT Roussillon ne souhaite pas aller de l'avant avec cette proposition. Boom Montérégie sera informé de la décision rendue.

Le transporteur est régi par la Loi 430 laquelle oblige les chauffeurs à effectuer une vérification du véhicule avant chacun des départs. De plus, des entretiens mécaniques réguliers sont requis et peuvent faire l'objet d'inspection aléatoire par la SAAQ. Monsieur Michel Béland aimerait que le transporteur présente un document PowerPoint ou autre pour expliquer la façon dont les véhicules sont entretenus.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Le lancement a eu lieu le 23 août dernier. Beaucoup de travail de dernière minute a été fait. L'évènement fut un succès.

Madame Julie Ruel, directrice soutien aux opérations explique que suite au lancement de l'application Rythmo, de nouveaux usagers ont rejoint les comptes Facebook et Twitter du CIT Roussillon générant ainsi de nouvelles plateformes de questionnement, requêtes, commentaires et discussions, disponibles en tout temps. Il apparaît essentiel d'encadrer la gestion de l'utilisation des médias sociaux. Pour ce faire, il est suggéré de faire appel à une firme possédant une expertise en la matière afin d'encadrer le gestionnaire et lui permettre d'être adéquatement balisé. Des soumissions seront demandées à différents fournisseurs et seront présentées ultérieurement au Conseil.

2.3 SUIVI REFORTE DU RÉSEAU LOCAL

Les modifications demandées par les usagers aux circuits 35 et T30 seront mis en place à compter du 26 septembre prochain.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 AOÛT 2016

Madame Murielle Allatt présente les états financiers au 31 août 2016 et explique les écarts budgétaires.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS D'AOÛT 2016

Monsieur Jonathan Therrien présente le rapport des opérations pour le mois d'août 2016. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation réelle de 1,74 % au mois d'août comparativement au même mois en 2015 pour le transport par autobus. Le comparatif global train et autobus affiche une augmentation de 16,28 % au mois d'août 2016.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé vingt-cinq (25) plaintes en août. Les véhicules assignés au CIT Roussillon ont subi sept (7) bris mécaniques en août 2016. Le représentant du transporteur mentionne que certains des véhicules de la flotte ont atteint l'âge maximal prévu au contrat, ils seront remplacés par de nouveaux véhicules à court terme.

Monsieur Therrien présente une demande de remboursement soumise par un usager. Ce dernier a dû prendre un taxi alors que le circuit qu'il attendait n'est jamais passé par le terminus Panama. Après vérification, il s'avère qu'il s'agissait d'un chauffeur nouvellement embauché qui a omis de faire cet arrêt. L'utilisateur sera remboursé par un billet de courtoisie sur présentation des preuves justificatives.



Une seconde plainte a été logée pour laquelle le client demande un remboursement de ses frais de taxi, car l'autobus n'a pas desservi son arrêt. Des travaux étaient en cours à cet arrêt et l'avis de travaux a été communiqué en retard au chargé de projet. Conséquemment, la clientèle n'a pu être informée du trajet alternatif qui était mis en place temporairement. L'utilisateur sera remboursé par un billet de courtoisie sur présentation des preuves justificatives.

Un usager demande que soit ajouté un arrêt sur la Montée St-Régis à l'intersection de la rue de la Gaillarde. Cette rue est très passante et peu sécuritaire pour les piétons. Le Conseil accepte la demande.

Monsieur Jocelyn Vachet, président du comité consultatif des usagers présente les sujets discutés par le comité lors de la dernière rencontre. La refonte des circuits locaux, le lancement du SAEIV ainsi que l'application Rythmo, la gouvernance et la desserte du circuit 35 sont tous des sujets sur lesquels les membres ont discuté.

La tombola de la ville de Saint-Constant a été publicisée via les médias sociaux du CIT Roussillon. L'évènement fut un succès. Les usagers étaient nombreux à visiter le véhicule Vicinity et à s'informer concernant le réseau offert par le CIT Roussillon. Le Conseil remercie le Transdev, Gestrans et le comité des usagers pour leur implication lors de cet évènement.

5. BIENVENUE AUX USAGERS

Monsieur Marc-André Dinardo, représentant du transporteur est présent ainsi que Madame Elvira Devico et Messieurs Vachon et Bourdeau, résidents de Saint-Constant.

Monsieur Bourdeau suggère la modification du circuit 35 et souligne que le taxibus sur réservation est peu convivial puisque son horaire de travail est variable. Il lui est expliqué qu'un délai d'une heure est demandé pour la réservation du taxibus. Ce délai convient à l'utilisateur.

Madame Elvira Devico déplore la récente modification du circuit 40 qui allonge son temps de transport. De plus, elle ne comprend pas que deux (2) circuits empruntent des trajets similaires sur la rue St-Pierre. La situation soumise par l'utilisatrice sera analysée et un suivi sera effectué lors d'un prochain conseil.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

6.1.1 MTQ - 2016-07-26/réf. : Programme d'aide aux immobilisations de la Sofil : Enveloppes disponibles au CIT Le Roussillon après transferts,

6.1.2 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec - 2016-08-15/réf. : Ajustement de la subvention à l'exploitation pour l'année 2015;

6.2 Correspondance envoyée :

6.2.1 Monsieur Paul Côté, Comité de transition - 2016-09-06/réf. : Contrat de taxi en vigueur;

7. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2016-107 ACQUISITION DE SUPPORTS ALLOTRAM POUR LES ABRIBUS DE SAINTE-CATHERINE

CONSIDÉRANT la demande de la ville de Sainte-Catherine pour que les panneaux de signalisation localisés à proximité d'un abribus soient installés à même la structure plutôt que sur un poteau indépendant;

CONSIDÉRANT la soumission de la firme Signalisation Lévis pour l'acquisition et l'installation de douze (12) braquettes sur les abribus de Sainte-Catherine pour la somme de 1 725 \$ (excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que les poteaux actuellement en place seront enlevés lors de l'installation des braquettes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette

Appuyé par : Monsieur Jocelyn Vachet

Et résolu : L'unanimité

D'accepter la soumission de la firme Signalisation Lévis pour l'acquisition et l'installation de douze (12) braquettes permettant l'affichage des panneaux Allotram à même les abribus de la ville de Sainte-Catherine pour un montant total de 1 725 \$ (excluant les taxes applicables).



Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

7.2 2016-108 RENOUELEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS

CONSIDÉRANT la résolution 2014-117 entérinant la nomination de Monsieur Jocelyn Vachet au poste de président du comité consultatif des usagers pour une période de deux (2) ans;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt du Conseil de reconduire Monsieur Jocelyn Vachet au poste de président du comité consultatif des usagers du CIT Roussillon pour une nouvelle période de deux (2) ans tel que prévu à l'Article 2.4 des règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers.

CONSIDÉRANT que cette nomination sera effective à compter du 1^{er} janvier 2017;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Roussillon doit entériner par résolution la nomination de Monsieur Jocelyn Vachet au poste de président du comité consultatif des usagers et le nommer membre du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT que les membres du comité consultatif des usagers seront également reconduits pour une période de deux (2) à compter du 1^{er} janvier 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

D'entériner la reconduction de Monsieur Jocelyn Vachet au poste de président du comité consultatif des usagers et d'autoriser sa nomination à titre de membre du conseil d'administration pour une période de deux (2) ans tel que prévu à l'Article 2.4 des règles de fonctionnement du comité consultatif des usagers. Cette nomination sera effective à compter du 1^{er} janvier 2017.

D'entériner également la nomination des autres membres du comité consultatif des usagers pour une période de deux (2) ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉE

7.3 2016-109 SOUPER DE NOËL DU COMITÉ CONSULTATIF DES USAGERS

CONSIDÉRANT qu'il est convenu de tenir un souper auquel seront conviés les membres du comité consultatif des usagers, les membres du Conseil et les représentants de Gestrans;

CONSIDÉRANT que cet événement sera planifié au cours du mois de janvier 2016;

CONSIDÉRANT que ce souper aura lieu au restaurant Frangelico de Saint-Constant et qu'un montant maximal de 1 000 \$ sera alloué pour la tenue de cet événement;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

D'accepter la tenue d'un souper au cours du mois de janvier 2017 auquel seront conviés les membres du comité consultatif des usagers, les membres du Conseil et les représentants de Gestrans.

ADOPTÉE

7.4 2016-110 PARTAGE DES COÛTS DE LA PUBLICITÉ DES SERVICES OFFERTS PAR TARSO AUX USAGERS DES CIT LE RICHELAIN ET ROUSSILLON

CONSIDÉRANT que le service de transport adapté TARSO offre aux usagers des CIT Le Richelain et Roussillon l'utilisation des places disponibles à bord de ses véhicules;

CONSIDÉRANT que l'achalandage de ce service stagne depuis quelques mois;

CONSIDÉRANT qu'il convient de publiciser ce service afin d'informer la population du territoire du service qui leur est offert;

CONSIDÉRANT que les coûts pour la publication d'une demi-page dans le journal Le Reflet sont de 1 378 \$ (excluant les taxes applicables);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Christian Ouellette
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité



D'accepter la publication d'une demie-page dans le journal Le Reflet pour informer les usagers du CIT Roussillon et du CIT Le Richelain des services offerts par TARSO leur permettant d'utiliser les places disponibles à bord des véhicules du transport adapté.

De partager les frais de 1 378 \$ (excluant les taxes applicables) pour cette publication avec TARSO et le CIT Le Richelain.

ADOPTÉE

7.5 2016-111 APPUI À LA VILLE DE DELSON POUR LA NÉGOCIATION DE CASES ADDITIONNELLES ALLOUÉES AUX USAGERS DU STATIONNEMENT INCITATIF GEORGES-GAGNÉ

CONSIDÉRANT que le stationnement incitatif Georges-Gagné, propriété de l'agence métropolitaine de transport (AMT) est utilisé à pleine capacité, et ce, depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT que malgré les démarches effectuées par la ville de Delson et ses collaborateurs auprès de l'AMT et du MTQ, le projet d'agrandissement de ce stationnement n'évolue pas;

CONSIDÉRANT que l'achalandage du CIT Roussillon est en croissance constante depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT qu'il convient de trouver des solutions alternatives permettant aux usagers du transport collectif de garer leur véhicule à proximité du stationnement incitatif;

CONSIDÉRANT que la ville de Delson pourrait négocier l'octroi de cases de stationnement réservées à la clientèle du CIT Roussillon, auprès du propriétaire du centre commercial situé à proximité du stationnement incitatif Georges-Gagné;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

D'appuyer la ville de Delson dans la négociation pour l'octroi de cases de stationnement réservées à la clientèle du CIT Roussillon, auprès du propriétaire du centre commercial situé à proximité du stationnement incitatif Georges-Gagné.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

7.6 2016-112 AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT 13-2016 AJOUT D'UN ARRÊT DU CIRCUIT 38 SUR LA MONTÉE ST-RÉGIS À SAINT-CONSTANT

Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité consultatif des usagers, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 13-2016, établissant l'ajout d'un arrêt du circuit 38 sur la Montée St-Régis pour le service de transport en commun de personnes dans la ville de Saint-Constant.

8. VARIA

8.1 JETON DE PRÉSENCE DES MEMBRES DU CIT ROUSSILLON

Monsieur Jean-Claude Boyer demande que soit analysée la possibilité de mettre en place des jetons de présence pour les membres du CIT Roussillon. Une proposition sera soumise au Conseil lors de la prochaine assemblée.

8.2 MODIFICATION DE LA DESSERTE DU CIRCUIT 35

Monsieur Jocelyn Vachet demande s'il est possible de modifier sensiblement le circuit 35 afin qu'il desserve les étudiants de l'école Jacques-Leber. Des scénarios seront évalués et proposés au Conseil lors d'une prochaine assemblée.



9. 2016-113 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 18 octobre 2016, à 19h00 à l'Hôtel de ville de Delson.

ADOPTÉE

10. 2016-114 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Christian Ouellette
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 20 septembre 2016 à 19h55.

ADOPTÉE

Michel Béland
Président

Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier